

	Prix en euros
• Frais de désistement sur crédits promoteurs ou marchands de biens	0,20%
	200,00 mini - 1 500,00 maxi
• Modification des modalités de remboursement des crédits promoteurs ou marchands de biens	0,50%
	300,00 mini - 10 000,00 maxi
• Mainlevée d'hypothèque partielle ou définitive	60,00
• Demande de décompte de remboursement	60,00
• Frais d'expertise	280,00
• Frais de visite de chantier (prêt travaux) - forfait par visite	150,00
• Frais déblocages de factures	100,00 (par bordereau)
• Commission d'engagement	0,25% mini - 1% maxi (mini 500,00)
• Garantie d'achèvement	
Commission GFA sur total des ventes TTC	1,50%
Etablissement d'acte	200,00

D - AUTRES PRÊTS

• Taux nominal annuel (hors assurance)	Taux négocié avec la banque
• Frais de dossier	1%
minimum	75,00

E - INCIDENTS SUR REMBOURSEMENTS DE PRÊTS

(En sus des pénalités contractuelles)

• Lettre de rappel, lettre de mise en demeure et lettre de dernier avis (en recommandé)	24,50
• Remise de dossier en contentieux	77,00

F - AUTRES OPÉRATIONS SUR PRÊTS

• Frais de notification ou de renouvellement de crédit	80,00
• Frais d'étude de dossier de crédit (moyen long terme) minimum	1%
	230,00
• Mainlevée d'hypothèque partielle ou définitive	48,50
• Mainlevée nantissement fonds de commerce (+ récupération des frais d'enregistrement DGI)	20,00
• Cession de rang	48,50
• Opposition auprès d'une Compagnie d'Assurances	58,00
• Frais de déclaration de créance (+ récupération des frais d'avocat)	50,00
• Formalités d'établissement et/ou enregistrement d'acte sous seing privé	20,00 (+ récupération des frais d'enregistrement DGI)
• Formalités gage de véhicule	75,00 (+ récupération des frais d'enregistrement DGI)
• Demande de décompte de remboursement	43,50
• Frais d'estimation de bien	235,00

G - ESCOMPTE

• Minimum d'agios par effet	6,50
• Dépassement de ligne ou escompte exceptionnel	
Majoration du taux d'escompte contractuel de :	1%
• Papier financier	
Commission d'engagement	0,60%

H - CESSIION CRÉANCES DAILY

• Ouverture de dossier	75,00
• Bordereau de cession	7,50
• Par notification	23,00
• Frais de gestion par facture cédée	23,00
• Frais de créance impayée ou prorogée (par facture)	23,00

4 OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

A - ÉMISSION DE VIREMENT INTERNATIONAL

Frais par virement occasionnel automatisable émis dans l'UE avec BIC et IBAN	
• Vers pays de l'UE (virement transfrontalier en euros)	
par tranche de 50 000 €	3,40
• Autres pays (transfert en euros ou en devises) et pays de l'UE (virement en euros supérieur à 50 000 € sans BIC ni IBAN ou en devises)	
* commission de transfert	
inférieur à 60 000 €	1 ‰ mini 19,50
de 60 000 € à 120 000 €	1/2 ‰
de 120 000 € à 300 000 €	1/4 ‰
au delà de 300 000 €	1/8 ‰

B - ÉMISSION DE CHÈQUES PAYABLES À L'ÉTRANGER

• En Euros	19,50
• En devises	commission de transfert (*) + commission de change (**)

C - PAIEMENT DE CHÈQUES PRÉSENTÉS À L'ÉTRANGER

• En Euros	19,50
• En devises	commission de transfert (*) + commission de change (**)

D - RÉCEPTION DE VIREMENTS DE L'ÉTRANGER (rapatriement)

• Domiciliés CGD	
En Euros	Sans frais
En devises	commission de change (**)
• Non domiciliés CGD	
minimum	0,50 ‰ mini 12,00

E - ENCAISSEMENT DE CHÈQUES PAYABLES À L'ÉTRANGER

• Euros ou devises	1 ‰
minimum (plus commission de change (**)) si chèque en devises)	19,50
• Retour impayé sur remise de chèque payable à l'étranger	19,50

F - ENCAISSEMENT D'EFFETS PAYABLES À L'ÉTRANGER

• Effets libres	1 ‰
minimum	15,50
maximum	100,00
• Effets documentaires	2 ‰
minimum	34,00
maximum	190,00
• Commission d'encaissement documentaire (acceptation et encaissement)	2 ‰
minimum	34,00
maximum	190,00
• Commission de dossier	30,00
• Opérations diverses de portefeuille	
réclamation ou envoi à l'acceptation, prorogation ou avis de sort, impayé	28,00
• Portefeuille documentaire	
- Commission de paiement	1,5 ‰
minimum	36,50
maximum	260,00
- Commission pour présentation supplémentaire ou prorogation, impayé, présentation à l'acceptation	37,00
- Effet non domicilié (par effet)	63,50
- Commission de dossier	30,00
- Commission documentaire	2 ‰
minimum	48,50
maximum	460,00
- Frais de poste, port, télex, swift	mini 7,20

G - CRÉDITS DOCUMENTAIRES

• À l'exportation

Préavis	55,00
Commission de transmission	55,00
Commission de notification	96,50
Commission de confirmation par trimestre indivisible	2 ‰ mini 107,00
Pour certains pays à risques	Nous consulter
Commission d'acceptation et/ou paiement différé	1 ‰ l'an
minimum	107,00
Modification de crédit	55,00
Commission de levée de documents	1,5 ‰ mini 107,00
Frais de poste, port, télex, swift	mini 7,20

• À l'importation

Préavis	52,50
Commission d'ouverture crédit irrévocable	1/4 ‰
minimum	105,00
Commission de paiement ou de levée de documents	1/8 ‰
minimum	105,00
Commission de risque et/ou paiement différé (règlement par acceptation)	1 ‰ l'an
minimum par mois	105,00
Commission de modification	70,00
Frais de poste, port, télex, swift	mini 7,20

H - **COMMISSION DE CHANGE

• Inférieur à 60 000 €	1/2 ‰ mini 14,50
• De 60 000 € à 120 000 €	1/4 ‰
• De 120 000 € à 300 000 €	1/8 ‰
• Au delà de 300 000 €	1/16 ‰

Aux commissions indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter dans tous les cas la récupération :

- des commissions, débours et frais, éventuellement réclamés par nos correspondants
- de nos débours et frais autres que ceux de correspondance courante (frais de télégramme, d'envoi de documents, etc.)

5 SERVICES GRATUITS

• Services divers

Ouverture de compte, changement d'adresse, transfert de compte entre agences, R.I.B., relevés mensuels.

• Opérations de guichet

Remise d'espèces billets, de chèques et virements au crédit d'un compte CGD France.

• Opérations interbancaires

Paiement des avis de prélèvement et de TIP.

Caixa Geral de Depósitos S.A.

Succursale France

Banque et société de courtage en assurance 38, rue de Provence - 75009 Paris
Tél.: 01 56 02 56 02 - Fax : 01 56 02 56 01.

Immatriculée auprès de l'ORIAS (www.orias.fr) n° ISP 20 71 86 041
Siren 306 927 393 RCS Paris - APE 6419Z

Siège social : Av. João XXI, n°63 - 1 000-300 LISBOA - Portugal
S.A. de droit portugais au capital de 4 500 000 000 €
R.C. LISBOA (Portugal) n° 2900/930902

Conditions Tarifaires



Comptes d'entreprises, professionnels, et associations.

Tarification 01.02.2011
Prix en Euros

www.cgd.fr

CGD on-line
www.cgd.fr

caixadirect
0 892 680 351
0,34 euros/min

Comptes d'entreprises, professionnels, et associations.

Conditions tarifaires - 01.02.2011

1 SERVICES ATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

A - RETRAITS, PAIEMENTS

• Retrait d'espèces au guichet sur compte d'une autre agence	5,00
• Frais d'émission d'un chèque de banque	12,50
• Ordres de virement - Remises papier ou télétransmis occasionnels	3,40
• Occasionnel banque en ligne (Internet, selon abonnement)	1,70
• Frais sur virement permanent	par ordre 0,40
	Minimum par remise 3,20
• Semi-permanents ou multiples (salaires) par ordre	0,35
	Minimum par remise 3,15
• Virement de trésorerie	3,35

B - INCIDENTS ET OPÉRATIONS DIVERSES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE PAIEMENT

• Chèque ou effet présenté par huissier et payé	28,00 + frais
• Chèque revenant impayé (sauf pour absence ou insuffisance de provision)	19,50
• Chèque rejeté autres motifs qu'absence ou insuffisance de provision	19,50
• Déclaration/Mainlevée d'incidents de paiement à la Banque de France (autres que chèques)	24,50
• Forfait de frais par chèque rejeté > à 50,00 € pour défaut de provision	50,00
• Forfait de frais par chèque rejeté < à 50,00 € pour défaut de provision	20,00
• Notification d'une interdiction par la Banque de France	30,00
• Chèque payé émis en infraction à une interdiction	24,50
• Frais par prélèvement impayé	max : montant du rejet - plafond : 20,00
• LCR/BOR rejeté pour défaut de provision	20,00
• Avis de prélèvement payé sans autorisation préalable	Gratuit

C - OPPOSITIONS

• Frais de révocation sur prélèvement	Gratuit
• Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur	18,50
• Reconduction annuelle des oppositions sur chèques	14,50
• Blocage de carte pour perte, vol ou détournement	Gratuit
• Frais de blocage de carte pour autre motif	74,50

D - CARTES BANCAIRES *cotisation annuelle

• Cotisation Carte Bleue VISA Débit Immédiat	34,00
• Cotisation Carte Bleue VISA Débit Différé	42,00
• Cotisation Carte VISA PREMIER	121,00
• Cotisation Carte VISA ELECTRON (débit immédiat)	25,00
• Réédition code confidentiel	13,50
• Reconfaction carte, recherche sur facturette	13,50
• Recherches externes sur opérations cartes VISA	15,50
• Retrait d'espèces aux distributeurs automatiques de billets à l'étranger - zone EURO	Gratuit
• Retrait d'espèces aux distributeurs automatiques de billets - hors zone EURO	3,00
• Paiement par carte à l'étranger - zone EURO	Gratuit
• Paiement par carte à l'étranger - hors zone EURO	2,30%

E - CONTRATS COMMERÇANTS (TPE)

• Commission par transaction	Taux négocié avec la banque
• Minimum de perception par transaction	Négoié avec la banque
• Frais d'intervention et traitement d'impayés	38,50 + récupération des frais

F - VERSEMENTS, ENCAISSEMENTS, RECOUVREMENT DE CRÉANCES

• Prélèvements - Remises papier ou télétransmis	
Occasionnels avec R.I.B.	3,40
Semi-permanents ou multiples	par ordre 0,35 - mini par remise 3,25

• Effets à l'encaissement / escompte - Remises papier ou télétransmis	
LCR/BOR (support papier) par remise	8,00
LCR/BOR (support papier) par effet	4,90
LCR/BOR (support télétransmission) par remise	sans frais
LCR/BOR (support télétransmission) par effet	0,40

G - INCIDENTS ET OPÉRATIONS DIVERSES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE RECOUVREMENT

• Impayés sur remises : LCR/BOR	15,50
• Avis de sort (par courrier ou fil)	13,50
• Modifications sur effets (prorogation, réclamation, domiciliation)	13,50

H - ARRÊTES DE COMPTE

Périodicité de calcul	Trimestrielle
• Intérêts débiteurs :	
en Euros : calculés en fonction du Taux de Base + Majoration, ou taux fixe	
en Devises : calculés en fonction du taux hebdomadaire de la devise + majoration	
• Commission de mouvement :	
0,04% sur le montant des opérations débitrices (mini 6,00 €) facturation à part	
• Commission sur le plus fort découvert du mois :	
1/2 ‰ par mois, sur le plus fort découvert de chaque mois du trimestre (plafonné à 75% des intérêts débiteurs)	
• Commission de dépassement de la ligne autorisée :	
majoration de 5% des intérêts débiteurs	
• Commission de dépassement exceptionnel :	6,25 € par opération maxi 62,50 € par mois
• Commission d'immobilisation :	2,50 % du montant des intérêts débiteurs du trimestre - mini. 10,00

• Ports et frais : en fonction du dossier traité	
• Frais de tenue de compte minimum (par trimestre)	35,00
• Frais comptes inactifs (par an)	39,00
• Lettre de notification aux débiteurs (par lettre)	9,60
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	6,75

I - DATES DE VALEUR - OPÉRATIONS AU CRÉDIT

• Versements d'espèces	Valeur jour
• Remise de chèque(s) compensable(s) en France	J+1 ouvré
• Remise de chèque(s) tiré(s) sur nos caisses	Valeur jour
• Remise LCR/BOR (papier ou télétransmission)	4 J. calendaires (après la date effective de présentation au paiement)
• Remise à l'escompte	Valeur jour
• Virement	Date de réception

J - DATES DE VALEUR - OPÉRATIONS AU DÉBIT

• Paiement chèque	J - 1 ouvré
• Prélèvement	Valeur Jour
• Virement	Date d'opération

• Retrait d'espèces (guichet et CAIXAMATIC)	Valeur jour
• Retrait par chèque	Valeur jour
• Cartes bancaires	Valeur Jour (de l'échange interbancaire)
• Effets domiciliés	J - 1 ouvré

2 AUTRES SERVICES

A - OPÉRATIONS JURIDIQUES

• Frais pour Opposition administrative (régime légal), Avis à tiers détenteur, Saisie-attribution	91,50
• Frais pour Opposition administrative (amendes) 10% du montant de l'opposition - maximum	91,50
• Réquisition judiciaire	87,00
• Lettre de clôture juridique	30,00
• Suivi administratif, fiscal et juridique de dossier	
- Sociétés, Professionnels, Associations	100,00
- Levée des états de greffe - Frais réels	mini 7,50
• Dossier successoraux	
- Actifs gérés < 3 000 €	77,00
- de 3 000 € à 15 000 €	115,00
- > 15 000 €	0,50% mini 144 maxi 673,00
- Après un an (forfait annuel)	144,00

B - CAUTIONS

• Établissement d'acte spécial	96,50
• Établissement d'acte habituel	43,50
• Information annuelle des cautions	par dossier 40,00
• Commission de risque	2 % mini 62,50
• Mise en jeu et appel de fonds par caution	100,00

C - FRAIS DE RECHERCHE ET DE PHOTOCOPIE DE DOCUMENTS

• Document récent (- d'un an)	7,70
• Document ancien (+ d'un an)	14,50
• Photocopie supplémentaire	0,75

D - RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

• Renseignements ponctuels demandés par le titulaire du compte	15,00
• Renseignements destinés au contrôle des Sociétés (audit, lettre aux contrôleurs comptables)	78,00

E - AUTRES FRAIS DE SERVICES

• Attestations diverses	15,50
• Frais d'envoi de chéquier en recommandé	12,00
• Frais de courrier - recommandé simple	3,25
• Frais de courrier - recommandé A/R	5,00
• Fax / télex / Swift Europe	6,25
• Fax / Swift hors Europe	11,00
• Frais de garde de courrier en Agence	31,00
• Versements / retraits d'espèces monnaie divisionnaire - pièces minimum	5 % 15,00

F - RELEVÉS DE COMPTE

• Relevé de compte à périodicité journalière (par mois)	31,00
• Relevé de compte à périodicité décadaire (par mois)	3,90
• Relevé de compte délivré au guichet	2,40
• Réédition d'un relevé de moins d'un an	6,25
• Réédition d'un relevé de plus d'un an	12,50

G - SERVICES DE BANQUE EN LIGNE CGD ON-LINE

Abonnement mensuel hors frais de connexion et de fournisseur d'accès Internet.

• Abonnement Niveau 1 : consultations + chèquiers	Gratuit
• Abonnement Niveau 2 : Niveau 1 + virements comptes internes CGD et alertes	Gratuit
• Abonnement Niveau 3 : Niveau 2 + virements externes	1,45
• Abonnement Envoi de SMS	2,90
• Édition nouveau mot de passe CGD On-Line	Gratuit
• Abonnement EDI (échange de données informatisées)	31,00

H - OPÉRATIONS DE CHANGE MANUEL

• Achat et vente de billets de banque étrangers

Clients	Pas de commission
Non Clients	1% mini 3,75
• Achat de chèques de voyage - En Euros ou en devises	1% mini 3,75

I - FRAIS DE LOCATION DE COFFRE-FORT non commercialisé depuis le 22.07.08

Location annuelle	Clients	Non Clients
• Volume de 18 dm3	62,00	116,00
• Volume de 24 dm3	110,00	160,00
• Volume de 72 dm3	140,00	185,00
• Dépôt de garantie	132,00	232,00

3 CRÉDIT

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent ni une autorisation de découvert, ni une offre de prêt. Le taux effectif global (T.E.G) est indiqué dans l'offre préalable ou dans le contrat de crédit.

Taux de Base CGD à la date de publication : 7,50 %

A - DÉCOUVERTS

• Intérêts débiteurs découvert en compte non convenu ou non formalisé	Taux maximum autorisé
• Intérêts débiteurs découvert en compte faisant l'objet d'une autorisation formalisée	Taux négocié avec la banque
• Frais de dossier	1% du montant de l'autorisation 75,00 mini

B - PRÊTS IMMOBILIERS

• Taux nominal annuel (hors assurance)	Taux négocié avec la banque
• Frais de dossier	1%
minimum	230,00
• Frais de désistement	1%
	155,00 mini - 810,00 maxi
• Modification de plan d'amortissement avec avenant à un contrat existant	0,50%
minimum	77,00
• Attestations et certificats divers	15,50
• Remboursement anticipé	3%

C - PROMOTIONS IMMOBILIÈRES ET MARCHANDS DE BIENS

• Taux nominal annuel (hors assurance)	Taux négocié avec la banque
• Frais de dossier	1% - mini 1 750
• Frais de renouvellement de lignes	0,75% - mini 1 250